

Extrait
du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 27 Novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Novembre à 14 heures 00 s'est réuni le Comité Syndical, à Ste Radégonde des Noyers, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

		TITULAIRES
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 08/15	CHOLLET Joël MOREAU Yannick GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITHON Jacky GUILLON Denis CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIN Jacques	BENET DAMVIX MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE ST HILAIRE DES LOGES VIX XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 11/14	METAIS Antoine LANDAIS Bernard LEGERON Joël CHARPENTIER Arnaud GUINOT Bertrand BRODU Léone GANDRIEU James BOURNEL Paul LAMY Judicaël LANDAIS Jean-Marie DAVID Laëtitia	CHAILLE LES MARAIS CHAMPAGNE LES MARAIS L'ILE D'ELLE LUCON MOREILLES STE GEMME LA PLAINE (Suppléante) STE PEXINE STE RADEGONDE DES NOYERS LA TAILLEE TRIAIZE VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 13/22	GATINEAU Dominique BOULARD Stéphane BIENVENU Alain MAROT Roger GUIADEUR Jean-Charles RIVIERE Jean-Paul RIDEAU Daniel FILLON Nicolas SAVINEAU Michel HERNANDEZ Philippe POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves	AUCHAY SUR VENDÉE DOIX LÈS FONTAINES LE LANGON LONGEVES L'ORBRIE (Suppléant) MARSAIS STE RADEGONDE MONTREUIL MOUZEUIL ST MARTIN PISSOTTE ST MARTIN DES FONTAINES ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10	GOURMAUD Yvon LESAUVAGE Ghislaine CHATELLIER Christian GUENION Christian	ANTIGNY MARILLET ST HILAIRE DE VOUST ST MAURICE DES NOUES

Total délégués présents : 36/64

Pouvoirs	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. POITIERS Dominique
	GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. GUITHON Jacky
	CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. CHARPENTIER Arnaud
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	à M. GATINEAU Dominique
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	à M. BOULARD Stéphane
	BARREAU Laurent	CEZAIS	à Mme LESAUVAGE Ghislaine
	METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE	à M. GUENION Christian

Total représentés : 07/64

Excusés	GALLIAN Roland	LA GREVE/LE MIGNON
	GIRARD Laurence	LA CHATAIGNERAIE

Total présents et représentés : 43/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Objet : EVALUATION DU BILAN HYDRIQUE DES RESERVES DE SUBSTITUTIONS – DELIB N°106 – CS DU 27-11-2023

Les réseaux sociaux et média accusent régulièrement les réserves de substitution de gaspiller l'eau avec des pertes par évaporation affichées entre 20 et 40% voire, 60%.

Le suivi effectué par la CACG, montre plutôt des pertes moyennes entre 3 et 5%, mais ces valeurs ne sont pas valorisées ou valorisables car issues de l'exploitant du SmVSA.

Le SmVSA avait présenté en juin la possibilité d'un partenariat avec l'ENS de Paris (Ecole Normale Supérieure) qui dans le cadre d'une expérimentation sur plusieurs régions de France et typologies de réserves va engager une thèse sur l'évaluation des bilans hydriques des plans d'eau. Une réserve de substitution étanchée et sans végétation rivulaire peut apporter une notion de point zéro de référence.

Après échanges avec l'ENS, une participation à l'équipement des réserves serait sollicitée :

- Auprès du SMVSA à hauteur de 8000€ (2 fois 4000 € TTC sur 2024 et 2025)
- Auprès de la CACG pour l'installation, la surveillance et l'entretien des bacs d'évaporation

Après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité valide le partenariat avec l'ENS de Paris et autorise le Président à :

- Signer la convention correspondante ;
- Inscrire cette participation financière de 8 000 € TTC sur 2 ans (2024 et 2025) soit 4 000 € TTC au budget 2024 et 4 000 € au budget 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour extrait conforme,
 LE PRESIDENT,
 Arnaud CHARPENTIER